



9459/20

(OR. en)

PRESSE 20
PR CO 20

RÉSULTATS DE LA SESSION DU CONSEIL

3765^e session du Conseil

Affaires étrangères

Bruxelles, le 13 juillet 2020

Président

Josep Borrell

Haut représentant pour les affaires étrangères et la
politique de sécurité

P R E S S E

SOMMAIRE¹

POINTS AYANT FAIT L'OBJET D'UN DÉBAT

TURQUIE	4
Le Conseil a tenu un débat sur la Turquie.	4
Amérique latine et Caraïbes (COVID-19)	5
Questions d'actualité	5
Conclusions du Conseil.....	5

AUTRES POINTS APPROUVÉS

AFFAIRES ÉTRANGÈRES

– Rapport du HR sur le Centre satellitaire (2014-2019).....	6
– Catalogue des forces 2020.....	6
– Forum régional de l'ASEAN: maintien de la sécurité dans l'économie numérique	6
– Déclaration conjointe UE-Inde sur l'utilisation efficace des ressources et l'économie circulaire	6
– Proposition de l'UE concernant une feuille de route UE-Inde 2025 - Approbation.....	7
– Conclusions sur les priorités de l'UE aux Nations unies et lors de la 75 ^e Assemblée générale des Nations unies	7
– Conclusions sur les priorités de l'UE pour la coopération avec le Conseil de l'Europe en 2020-2022.....	7
– Représentant spécial de l'UE pour la Corne de l'Afrique: prorogation du mandat	7

COMMERCE

– Commerce et développement durable avec les États du Pacifique	8
– Concessions de la Suisse à l'OMC en ce qui concerne la viande assaisonnée	8

¹ • Lorsque des déclarations, des conclusions ou des résolutions ont été formellement adoptées par le Conseil, cela est indiqué dans le titre du point concerné et le texte figure entre guillemets.
 • Les documents dont la référence est mentionnée sont accessibles sur le site internet du Conseil <http://www.consilium.europa.eu>.
 • Les actes adoptés comportant des déclarations au procès-verbal accessibles au public sont signalés par un astérisque; ces déclarations sont accessibles sur le site internet du Conseil mentionné ci-dessus ou peuvent être obtenues auprès du Service de presse.

JUSTICE ET AFFAIRES INTÉRIEURES

- Migrations - Afghanistan..... 8

TRANSPORTS

- Autorisation d'ouvrir des négociations avec la Géorgie 9

POINTS AYANT FAIT L'OBJET D'UN DÉBAT

TURQUIE

Le Conseil a tenu un débat sur la Turquie.

Un consensus s'est dégagé entre les États membres sur le fait que les relations UE-Turquie sont actuellement sous pression en raison d'une évolution préoccupante de la situation qui porte atteinte aux intérêts de l'UE, en particulier en Méditerranée orientale et en Libye. Les ministres sont convenus que plusieurs problèmes graves devaient être réglés par la Turquie afin de modifier la dynamique de confrontation actuelle et de créer un climat de confiance.

Conformément aux conclusions du Conseil du 15 juillet 2019 sur les activités de forage illégales menées par la Turquie dans la zone économique exclusive de Chypre et à la déclaration du 15 mai 2020 sur la Méditerranée orientale, il a été souligné que les actions unilatérales de la Turquie – en particulier en Méditerranée orientale où elles vont à l'encontre des intérêts de l'UE, des droits souverains d'États membres de l'UE et du droit international – doivent prendre fin.

Les ministres ont également demandé à la Turquie de contribuer activement à une solution politique en Libye et de respecter les engagements qu'elle a pris dans le cadre du processus de Berlin, y compris l'embargo des Nations unies sur les armes. Les États membres ont insisté sur l'importance de l'opération IRINI pour garantir le respect de l'embargo sur les armes par tous les acteurs et ils se sont engagés à étudier les moyens de s'assurer de sa totale efficacité, dans le but d'empêcher une escalade sur le terrain.

Les ministres ont également condamné la décision de la Turquie de convertir Sainte-Sophie en mosquée, car cette décision va inévitablement alimenter la méfiance, contribuer à de nouvelles divisions entre les communautés religieuses et affaiblir les efforts de dialogue et de coopération. Un large consensus s'est dégagé pour appeler les autorités turques à réexaminer d'urgence leur décision et à l'annuler.

Enfin, un large accord s'est dessiné pour charger le haut représentant d'explorer d'autres pistes qui pourraient contribuer à apaiser les tensions et à parvenir à un accord sur des questions qui pèsent de plus en plus sur les relations entre l'UE et la Turquie.

Amérique latine et Caraïbes (COVID-19)

Le Conseil a ensuite débattu des relations de l'UE avec l'Amérique latine et les Caraïbes, à la lumière des conséquences de la pandémie de COVID-19.

Les ministres ont discuté en particulier de la manière dont l'UE peut soutenir la région en vue de revitaliser le dialogue politique qu'elle entretient avec celle-ci en cette période critique.

Questions d'actualité

Les ministres ont eu un échange de vues sur l'entrée en vigueur de la loi sur la sécurité nationale à Hong Kong.

Dans ce contexte, ils ont réaffirmé le soutien de l'UE en faveur de l'autonomie et des libertés fondamentales de la population de Hong Kong et ils ont souligné qu'une telle décision pourrait avoir une incidence sur les relations de l'UE avec la Chine.

Le Conseil des affaires étrangères a ensuite reçu des informations sur la Libye, où la situation sur le terrain reste mauvaise et des violations flagrantes de l'embargo sur les armes continuent d'être signalées.

Les ministres ont également été informés de l'évolution du dialogue entre Belgrade et Pristina, qui a récemment repris, et de la prochaine réunion qui aura lieu dans ce cadre, prévue pour le jeudi 16 juillet à Bruxelles.

Enfin, le haut représentant a également évoqué le Venezuela et il a proposé à cet égard de convoquer une réunion ministérielle du groupe de contact international, suivie de réunions avec le groupe de Lima et d'autres acteurs clés.

Conclusions du Conseil

Le Conseil a adopté des conclusions sur:

- [Les priorités de l'UE à la 75^e session de l'Assemblée générale des Nations unies](#) et
- Les priorités de l'UE pour la coopération avec le Conseil de l'Europe en 2020-2022 (doc. [9293/20](#))

POINTS APPROUVÉS

AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Rapport du HR sur le Centre satellitaire (2014-2019)

Le Conseil a approuvé un rapport de la haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité au Conseil sur le fonctionnement du Centre satellitaire de l'Union européenne (2014-2019) (doc. [13699/19](#)).

Catalogue des forces 2020

Le Conseil a pris note du catalogue des forces 2020 approuvé par le Comité militaire de l'Union européenne.

Forum régional de l'ASEAN: maintien de la sécurité dans l'économie numérique

Le Conseil a approuvé le lancement, par le Service européen pour l'action extérieure, de négociations relatives à la déclaration du Forum régional de l'ASEAN (FRA) sur le maintien de la sécurité dans l'économie numérique.

Déclaration conjointe UE-Inde sur l'utilisation efficace des ressources et l'économie circulaire

Le Conseil a approuvé la déclaration conjointe UE-Inde sur l'utilisation efficace des ressources et l'économie circulaire.

Cette déclaration réaffirme l'engagement pris par l'UE et l'Inde de coopérer et d'échanger les meilleures pratiques en matière d'utilisation efficace des ressources et d'économie circulaire, ainsi que de contribuer à la mise en œuvre de la dimension extérieure du pacte vert pour l'Europe. La déclaration conjointe s'appuiera également sur les initiatives existantes en matière de dialogue et de coopération avec l'Inde dans le domaine de l'utilisation efficace des ressources et de l'économie circulaire, et constituera l'un des résultats du sommet UE-Inde prévu pour le 13 mars 2020.

Proposition de l'UE concernant une feuille de route UE-Inde 2025 - Approbation

Le Conseil a approuvé le texte de la "feuille de route UE-Inde 2025", et est convenu que si le texte devait nécessiter des ajustements pour être approuvé d'ici le sommet UE-Inde, le 15 juillet 2020, il pourrait être adapté en conséquence, à condition que ces modifications n'aient pas d'incidence sur le fond et la finalité des positions de l'UE.

La "feuille de route 2025" aurait dû faire l'objet d'un accord entre l'UE et l'Inde sous la forme de l'un des principaux résultats du sommet UE-Inde qui était prévu pour le 13 mars 2020. Le sommet UE-Inde avait été reporté en raison de la pandémie de COVID-19 et doit se tenir dans un format virtuel le 15 juillet 2020.

Conclusions sur les priorités de l'UE aux Nations unies et lors de la 75^e Assemblée générale des Nations unies

Le Conseil a adopté des conclusions énonçant les priorités de l'UE à la 75^e Assemblée générale des Nations unies (septembre 2020 - septembre 2021), sur le thème "Défendre le multilatéralisme et une organisation des Nations unies solide et efficace qui s'acquitte de sa mission au service de tous" (doc. [9401/20](#)).

Conclusions sur les priorités de l'UE pour la coopération avec le Conseil de l'Europe en 2020-2022

Le Conseil a adopté des conclusions sur les priorités de l'UE pour la coopération avec le Conseil de l'Europe en 2020-2022 (doc. [9283/20](#)).

Représentant spécial de l'UE pour la Corne de l'Afrique: prorogation du mandat

Le Conseil a adopté une décision prorogeant le mandat du représentant spécial de l'Union européenne pour la Corne de l'Afrique. Le Conseil a également approuvé la fiche d'impact budgétaire correspondante et a décidé de publier la décision du Conseil précitée au Journal officiel.

M. Alexander RONDOS avait été nommé représentant spécial de l'UE pour la Corne de l'Afrique le 8 décembre 2011. Son mandat, qui devait expirer le 31 août 2020, a été prorogé de 6 mois supplémentaires.

COMMERCE

Commerce et développement durable avec les États du Pacifique

Le Conseil a donné son assentiment à la Commission pour qu'elle engage des discussions sur une déclaration conjointe entre l'UE et les États du Pacifique.

L'objectif de la déclaration conjointe sera de clarifier et de promouvoir davantage les principes du commerce et du développement durable dans le cadre de l'accord de partenariat économique (APE) avec les États du Pacifique (Fidji, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa et Îles Salomon) (doc. 9312/20).

Concessions de la Suisse à l'OMC en ce qui concerne la viande assaisonnée

Le Conseil a adopté une décision relative à la conclusion de l'accord entre l'UE et la Confédération suisse dans le cadre des négociations au titre de l'article XXVIII du GATT de 1994 sur la modification des concessions de la Suisse à l'OMC en ce qui concerne la viande assaisonnée. L'accord sera conclu sous forme d'échange de lettres (doc. [12482/19](#), [12483/20](#), [9196/20](#)).

JUSTICE ET AFFAIRES INTÉRIEURES

Migrations - Afghanistan

Le Conseil a autorisé la Commission à engager, au nom de l'UE, des négociations sur la prolongation au-delà d'octobre 2020 de l'action conjointe pour le futur sur les questions migratoires UE-Afghanistan.

Dans le cadre de la coopération de l'UE avec l'Afghanistan dans le domaine des migrations, les deux parties se sont engagées en faveur d'une action conjointe pour le futur sur les questions migratoires, qui avait été signée en 2016 et qui expire en octobre 2020. L'action conjointe pour le futur n'est pas un instrument juridiquement contraignant. Elle ouvre la voie à un dialogue et à une coopération structurels sur les questions migratoires, qui se fondent sur un engagement pris par les partenaires de trouver des moyens efficaces de répondre aux besoins des deux parties.

TRANSPORTS

Autorisation d'ouvrir des négociations avec la Géorgie

Le Conseil a autorisé l'ouverture de négociations avec la Géorgie sur la révision de l'accord à haut niveau entre l'UE et la Géorgie concernant les réseaux d'infrastructures de transport.

Les négociations portent sur l'adaptation des cartes indicatives existantes de la Géorgie au sens de l'article 49, paragraphe 6, du règlement (UE) n° 1315/2013 (le règlement RTE-T). Ces cartes indicatives sont destinées à servir de référence pour la coopération en matière de planification du développement des infrastructures de transport en Géorgie, en tant que pays voisin, en vue de renforcer la connectivité des transports avec l'UE.

À l'issue des négociations, la Commission s'adressera au Conseil afin de lui demander son autorisation en vue de la signature, au nom de l'UE, de l'accord à haut niveau révisé (doc. [9306/20](#)).
